

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière
du 2 juillet 2008 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-
de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-
Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 juillet 2008 à 19h35.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire,
Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière,
agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux
membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-07-202

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur
Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour
suivant en laissant ouvert le numéro 14 : autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

3. AVIS DE MOTION :

- 3.1) RÈGLEMENT NUMÉRO 71-2008 : RÈGLEMENT
D'AMENDEMENT DU PLAN D'URBANISME
- 3.2) RÈGLEMENT NUMÉRO 72-2008 : RÈGLEMENT
D'AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

4. PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET
D'ÉGOUT RUE BOUTIN, ENNIS, PELCHAT

- 4.1) SOUMISSION : ÉGOUT PLUVIAL
- 4.2) SERVICES D'UNE PELLE MÉCANIQUE
- 4.3) LABORATOIRE : ANALYSE DES MATÉRIAUX ET COMPACTION DU SOL

5. ADOUCISSEUR D'EAU : PRÉSENCE DE MANGANÈSE

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6. PAVAGE RANG GRAND SHENLEY : PAIEMENT – GIROUX ET LESSARD
7. DEVANTURE – BUREAU DE POSTE
8. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON
9. TRAÇAGE DE LIGNES : RANG GRAND SHENLEY, QUATRIÈME RANG NORD ET NEUVIÈME RANG
10. SOUMISSION : IMPRESSION – GUIDE DU CITOYEN
11. HEURE SUPPLÉMENTAIRE : PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS RUE BOUTIN, ENNIS ET PELCHAT
12. DÉMISSION DU CHEF POMPIER : MONSIEUR SIMON BILODEAU
13. SUIVI : EMPLOI ÉTUDIANT
14. AUTRES ITEMS
 - SUIVI : EMPLOYÉS MUNICIPAUX
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. CLÔTURE DE LA SESSION

3. AVIS DE MOTION :

3.1) RÈGLEMENT NUMÉRO 71-2008 : RÈGLEMENT D'AMENDEMENT DU PLAN D'URBANISME

Le conseiller Monsieur Eric Lapointe donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 71-2008 ayant pour titre **Règlement d'amendement du plan d'urbanisme.**

3.2) RÈGLEMENT NUMÉRO 72-2008 : RÈGLEMENT D'AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le conseiller Monsieur Eric Lapointe donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 72-2008 ayant pour titre **Règlement d'amendement du règlement de zonage.**

4. PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS – RUE BOUTIN, ENNIS ET PELCHAT

4.1) SOUMISSION : ÉGOUT PLUVIAL

2008-07-203

Considérant qu'en vertu de la résolution 2008-06-170, des appels d'offres sur invitation furent adressés à deux compagnies pour la fourniture de tuyaux de béton en vue de la réalisation des travaux de prolongement du service d'égout pluvial dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis;

Considérant que la municipalité a reçu une soumission et elle se lit comme suit :

LES INDUSTRIES DE CIMENT DE LA GUADELOUPE

72 660.35, taxes incluses

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir la soumission des Industries de Ciment La Guadeloupe.

4.2) SERVICES DE PELLE MÉCANIQUE

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés. informe les membres du conseil de la réception d'une mise en demeure concernant la pelle mécanique utilisée sur les lieux des travaux du prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Ennis et Pelchat. Les avocats de la municipalité seront consultés avant de répondre à la dite mise en demeure.

4.3) LABORATOIRE : ANALYSE DES MATÉRIAUX ET COMPACTION DU SOL

Ce point est remis au prochain comité de travail afin qu'une recherche de prix soit effectuée.

4.4) TEST DE CONDUITE : EMBAUCHE FIRME SPÉCIALISÉE

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, quitte la table des élus. Il est 19h48.

2008-07-204

Considérant que des tests d'étanchéité de l'égout domestique et de l'aqueduc doivent être réalisés dans le secteur construit de la rue Pelchat;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'effectuer une recherche de prix auprès de deux firmes spécialisées et de retenir les services du plus bas soumissionnaire.

5. ADOUCISSEUR D'EAU : PRÉSENCE DE MANGANÈSE

Avant de poursuivre les démarches en vue de l'acquisition d'un adoucisseur d'eau, les membres du conseil demandent à Monsieur Marc Faucher, opérateur en eau potable, de vérifier l'hypothèse de la coloration de l'eau due aux changements de direction de la dite eau dans le réseau. Les élus demandent de fermer certaines valves en vue d'une circulation unidirectionnelle.

6. PAVAGE RANG GRAND SHENLEY : PAIEMENT – GIROUX ET LESSARD

2008-07-205 **Considérant** que les travaux de pavage dans le rang Grand Shenley sont terminés ;

Considérant que la firme d'ingénieur recommande à la municipalité de procéder au paiement du décompte progressif no 1 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du décompte progressif no 1 d'un montant de deux cent soixante-huit mille trois cent trente-six dollars et vingt-deux sous (268 336.22) à la compagnie Giroux et Lessard.

7. DEVANTURE – BUREAU DE POSTE

2008-07-206 **Considérant** que la devanture du bureau de poste est défraîchi ;

Considérant que des rénovations s'imposent ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de demander à Postes Canada de rénover la devanture du bureau de poste ; De voir à l'entretien de la pelouse, à l'embellissement de la plate-bande et à la réfection ou au démantèlement de la clôture.

8. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON

2008-07-207 **Considérant** que Monsieur Guy Perron, locataire du lot 13-P rang 5 Sud, demande au conseil municipal d'acquitter une facture d'un montant de mille quarante-neuf dollars et de dix-huit sous (1049.18) pour la réparation de la moitié de la clôture longeant le dit lot et le chemin du Quatrième rang Sud;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'offrir à Monsieur Guy Perron une compensation d'un montant de cinq cents dollars (500) pour la réparation de la dite clôture.

9. TRACAGE DE LIGNES : RANG GRAND SHENLEY, QUATRIÈME RANG NORD ET NEUVIÈME RANG

2008-07-208 **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de l'entreprise Dura-lignes pour le traçage des lignes sur la chaussée du Quatrième rang Nord, du Neuvième rang et du rang Grand Shenley

pour la somme de mille neuf cent sept dollars et cinq sous (1907.05), taxes en sus.

10.SOUSSION : IMPRESSION – GUIDE DU CITOYEN

2008-07-209 **Considérant** qu'une recherche de prix fut effectuée auprès de trois imprimeurs ;

Considérant que la municipalité a reçu les prix de deux soumissionnaires à savoir :

Beauce Concept **6 520,40 \$, plus taxes**

Novalux **5 425 \$, plus taxes**

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir le plus bas soumissionnaire soit Novalux pour la somme de cinq mille quatre cent vingt-cinq dollars (5 425), taxes en sus.

11.HEURE SUPPLÉMENTAIRE : PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS RUE BOUTIN, ENNIS ET PELCHAT

2008-07-210 **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux à commencer leur quart de travail à 7h30 le vendredi pour la période couvrant les travaux dans les rues Boutin, Ennis et Pelchat. La rémunération sera versée en vertu de la convention collective.

12.DÉMISSION DU CHEF POMPIER : MONSIEUR SIMON BILODEAU

Le 7 juillet dernier, Monsieur Simon Bilodeau a déposé sa démission à titre de Directeur des incendies. Celle-ci sera effective à partir du 15 juillet 2008.

2008-07-211 **Il** est résolu à l'unanimité de remercier sincèrement Monsieur Simon Bilodeau pour son excellent travail à titre de Directeur des incendies et de lui souhaiter la meilleure des chances dans son nouvel emploi.

13.SUIVI : EMPLOI ÉTUDIANT

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très., informe les membres du conseil que la personne retenue pour occuper l'emploi étudiant est Madame Cindy Boulanger. De plus, un compte-rendu du travail exécuté par Madame Boulanger depuis son embauche est présenté aux membres du conseil.

14.AUTRES ITEMS :

- **SUIVI : EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Suite aux demandes formulées par Monsieur Partick Roy, nouvel employé municipal, Monsieur Herman Bolduc, maire, rencontrera Monsieur Guy Veilleux, chef d'équipe et Monsieur Patrick Roy.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

16. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-07-212

Il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 20h24.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.